



BUDGET PRIMITIF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

EXERCICE 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE
DE GONESSE**

Numéro SIRET : 26950062500018

POSTE COMPTABLE DE GONESSE

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL CCAS

ANNEE 2021

Sommaire

I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières		
B - Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes (7)	Sans Objet	
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel		
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	95062	BP 2021
-------------------	-------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	26 139
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	91
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	58.49 €	NON DISPONIBLE
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	50.41 €	NON DISPONIBLE
4	Dépenses d'équipement brut/population	2.96 €	NON DISPONIBLE
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52.16%	NON DISPONIBLE
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	5.88%	NON DISPONIBLE
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - Sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - Avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
NEANT

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 543 131.89	1 317 800.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 225 331.89
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 543 131.89	1 543 131.89

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	77 444.21	9 110.55
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 68 333.66
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		77 444.21	77 444.21

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 620 576.10	1 620 576.10
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	219 845.18		191 207.34	191 207.34	191 207.34
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	777 930.00		797 600.00	797 600.00	797 600.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	533 900.00		539 214.00	539 214.00	539 214.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 531 675.18		1 528 021.34	1 528 021.34	1 528 021.34
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 532 675.18		1 529 021.34	1 529 021.34	1 529 021.34
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	8 156.30		14 110.55	14 110.55	14 110.55
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 156.30		14 110.55	14 110.55	14 110.55
	TOTAL	1 540 831.48		1 543 131.89	1 543 131.89	1 543 131.89

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 543 131.89

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	32 000.00		32 000.00	32 000.00	32 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	41 620.00		34 700.00	34 700.00	34 700.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 275 700.00		1 250 600.00	1 250 600.00	1 250 600.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	1 349 320.00		1 317 300.00	1 317 300.00	1 317 300.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			500.00	500.00	500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 349 320.00		1 317 800.00	1 317 800.00	1 317 800.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	1 349 320.00		1 317 800.00	1 317 800.00	1 317 800.00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	225 331.89
	=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 543 131.89

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	14 110.55	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 292.56		77 444.21	77 444.21	77 444.21
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	87 292.56		77 444.21	77 444.21	77 444.21
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	87 292.56		77 444.21	77 444.21	77 444.21
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	87 292.56		77 444.21	77 444.21	77 444.21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 444.21
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	8 156.30		9 110.55	9 110.55	9 110.55
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 156.30		9 110.55	9 110.55	9 110.55
	TOTAL	8 156.30		9 110.55	9 110.55	9 110.55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	68 333.66
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 444.21
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	9 110.55
---	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	191 207.34		191 207.34
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	797 600.00		797 600.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	539 214.00		539 214.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00		1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		14 110.55	14 110.55
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 529 021.34	14 110.55	1 543 131.89

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 543 131.89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	77 444.21		77 444.21
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	COMPTES DE REGULARISATION			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		77 444.21		77 444.21

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 444.21

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	32 000.00		32 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICES MARCHANDISES	34 700.00		34 700.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 250 600.00		1 250 600.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00		500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 317 800.00		1 317 800.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	225 331.89
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 543 131.89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		9 110.55	9 110.55
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total			9 110.55	9 110.55

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	68 333.66
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 444.21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	219 845.18	191 207.34	191 207.34
604	ACHATS D ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	15 000.00	15 000.00	15 000.00
60623	ALIMENTATION	52 100.00	58 700.00	58 700.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	500.00	2 000.00	2 000.00
60631	FOURNITURES D ENTRETIEN	200.00	100.00	100.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 400.00	1 100.00	1 100.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 500.00	3 000.00	3 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 500.00	3 500.00	3 500.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	154.85	100.00	100.00
6161	PRIMES D ASSURANCES MULTIRISQUES	700.00	1 250.88	1 250.88
6168	PRIMES D ASSURANCES AUTRES	2 000.00	1 523.38	1 523.38
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 000.00	800.00	800.00
6184	VERS A DES ORGANISMES DE FORMATION	10 000.00	9 000.00	9 000.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	600.00	600.00	600.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 200.00	1 400.00	1 400.00
6228	DIVERS	13 200.00	13 200.00	13 200.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	800.00	4 300.00	4 300.00
6232	FETES ET CEREMONIES	41 500.00	31 500.00	31 500.00
6238	DIVERS	150.00	300.00	300.00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	12 600.00	12 600.00	12 600.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 100.00	800.00	800.00
6257	RECEPTIONS	1 000.00	800.00	800.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 500.00	4 900.30	4 900.30
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 250.00	1 210.40	1 210.40
62871	A LA COLLECT DE RATTACHEMENT	8 000.00	8 000.00	8 000.00
6288	AUTRES	37 390.33	11 222.38	11 222.38
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	4 500.00	4 300.00	4 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	777 930.00	797 600.00	797 600.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	9 150.00	9 430.00	9 430.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2 650.00	2 720.00	2 720.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	7 250.00	7 520.00	7 520.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	371 330.00	368 000.00	368 000.00
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE PERSONNEL TITULAIRE	29 200.00	27 040.00	27 040.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	92 900.00	111 400.00	111 400.00
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	24 000.00	44 280.00	44 280.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	69 900.00	62 000.00	62 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	126 750.00	121 000.00	121 000.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	39 400.00	39 350.00	39 350.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 900.00	1 860.00	1 860.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	3 500.00	3 000.00	3 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	533 900.00	539 214.00	539 214.00
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE	500.00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6561	SECOURS D URGENCE	73 200.00	85 200.00	85 200.00
6562	AIDE	112 800.00	120 800.00	120 800.00
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	322 395.00	308 209.00	308 209.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENTS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	5.00	5.00	5.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 531 675.18	1 528 021.34	1 528 021.34

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	1 000.00	1 000.00	1 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 532 675.18	1 529 021.34	1 529 021.34

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	8 156.30	14 110.55	14 110.55
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8 156.30	9 110.55	9 110.55
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		5 000.00	5 000.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 156.30	14 110.55	14 110.55
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	8 156.30	14 110.55	14 110.55

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 540 831.48	1 543 131.89	1 543 131.89
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 543 131.89

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	32 000.00	32 000.00	32 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	32 000.00	32 000.00	32 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	41 620.00	34 700.00	34 700.00
7031	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	10 500.00	11 000.00	11 000.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	31 120.00	23 700.00	23 700.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 275 700.00	1 250 600.00	1 250 600.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	700.00	600.00	600.00
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	1 275 000.00	1 250 000.00	1 250 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 349 320.00	1 317 300.00	1 317 300.00
(a)=(70+73+74+75+013)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)		500.00	500.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN		500.00	500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 349 320.00	1 317 800.00	1 317 800.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 349 320.00	1 317 800.00	1 317 800.00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	225 331.89
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 543 131.89

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	87 292.56	77 444.21	77 444.21
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	67 292.56	53 440.00	53 440.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES		180.00	180.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		8 930.55	8 930.55
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	20 000.00	14 893.66	14 893.66
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	87 292.56	77 444.21	77 444.21
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	87 292.56	77 444.21	77 444.21

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		87 292.56	77 444.21	77 444.21

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 444.21

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES			
-----------------------------------	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	8 156.30	9 110.55	9 110.55
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH		180.00	180.00
28183	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		3 811.20	3 811.20
28184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		5 119.35	5 119.35
28184	MOBILIER	3 036.90		
28188	AUTRES	5 119.40		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 156.30	9 110.55	9 110.55
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 156.30	9 110.55	9 110.55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		8 156.30	9 110.55	9 110.55

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	68 333.66
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 444.21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)
LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles		62 550.55				
- Equipements municipaux (2)		62 550.55				
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre		62 550.55				
Total dépenses de l'exercice		62 550.55				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement		62 550.55				

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	9 110.55					
RAR N-1 et reports	68 333.66					
Total cumulé recettes d'investissement	77 444.21					

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	15 210.55	814 951.34				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	15 210.55	814 951.34				

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	11 000.00	1 282 500.00				
RAR N-1 et reports	225 331.89					
Total cumulé recettes de fonctionnement	236 331.89	1 282 500.00				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles		14 893.66				77 444.21
- Equipements municipaux (2)		14 893.66				77 444.21
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice		14 893.66				77 444.21
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement		14 893.66				77 444.21

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						9 110.55
RAR N-1 et reports						68 333.66
Total cumulé recettes d'investissement						77 444.21

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	127 000.00		585 970.00			1 543 131.89
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	127 000.00		585 970.00			1 543 131.89

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	1 600.00		22 700.00			1 317 800.00
RAR N-1 et reports						225 331.89
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 600.00		22 700.00			1 543 131.89

IV - ANNEXES							
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)							
Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement		62 550.55				
	Dépenses réelles		62 550.55				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		62 550.55				
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	77 444.21					
	Recettes réelles	68 333.66					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	68 333.66					
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	9 110.55					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 110.55					

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement		14 893.66				77 444.21
	Dépenses réelles		14 893.66				77 444.21
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		14 893.66				77 444.21
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						
RECETTES							
	Total recettes d'investissement						77 444.21
	Recettes réelles						68 333.66
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE						68 333.66
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						9 110.55
							9 110.55

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4
FUNCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	15 210.55	814 951.34				
	Dépenses réelles	1 100.00	814 951.34				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	100.00	43 807.34				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		457 930.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		313 214.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00					
	Dépenses d'ordre	14 110.55					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14 110.55					

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	236 331.89	1 282 500.00				
	Recettes réelles	236 331.89	1 282 500.00				
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	225 331.89					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		32 000.00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 000.00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 250 000.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		500.00				
	Recettes d'ordre						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	127 000.00	585 970.00				1 543 131.89
	Dépenses réelles	127 000.00	585 970.00				1 529 021.34
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 000.00	142 300.00				191 207.34
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		339 670.00				797 600.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	122 000.00	104 000.00				539 214.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						1 000.00
<i>Dépenses d'ordre</i>							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						14 110.55

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	1 600.00	22 700.00				1 543 131.89
	Recettes réelles	1 600.00	22 700.00				1 543 131.89
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						225 331.89
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						32 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000.00	22 700.00				34 700.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	600.00					1 250 600.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						500.00
<i>Recettes d'ordre</i>							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	15 210.55	814 951.34			830 161.89
	Dépenses de l'exercice	15 210.55	814 951.34			830 161.89
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	100.00	43 807.34			43 907.34
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		457 930.00			457 930.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14 110.55				14 110.55
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		313 214.00			313 214.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00				1 000.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	236 331.89	1 282 500.00			1 518 831.89
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	236 331.89	1 282 500.00			1 518 831.89
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 000.00	32 000.00			32 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 250 000.00			1 250 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		500.00			500.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	225 331.89				225 331.89
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					
		221 121.34	467 548.66			688 670.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS								Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL										
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES										
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE										
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATIONS DE CHARGES										
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES										
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS										
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1

(1)	Libellé	11	12	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 1

(1)	Libellé	Sous-fonction 11			
		110	111	112	113
	DEPENSES (2)				114
	Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
	A1.1	

FONCTION 3

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
	DEPENSES de l'exercice					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 3

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 4

(1)	Libellé	40	41	42	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 4

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES ET INADAPTES	412 SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE	413	414	415	421	422	423
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice		127 000.00	127 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		127 000.00	127 000.00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 000.00	5 000.00
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
042	AUTRES CHARGES DE GESTION			
65	COURANTE		122 000.00	122 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice		1 600.00	1 600.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		1 600.00	1 600.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		1 000.00	1 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		600.00	600.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-125 400.00	-125 400.00

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice						127 000.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						127 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						5 000.00		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						122 000.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice						1 600.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						1 600.00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							1 000.00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							600.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
									-125 400.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIE	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		481 970.00		104 000.00		585 970.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		481 970.00		104 000.00		585 970.00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		142 300.00				142 300.00
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		339 670.00				339 670.00
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				104 000.00		104 000.00
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
67	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice		22 700.00				22 700.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		22 700.00				22 700.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		22 700.00				22 700.00
74	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
77	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						
			-459 270.00		-104 000.00		-563 270.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 8

	810	811	812	813	814	815	816
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
013 ATTENUATIONS DE CHARGES							
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS							
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE .							
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 8

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous-fonction 83				
		820	821	822 VOIRIES COMMUNALES ET ROUTES	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS									
012	ASSIMILES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION									
67	COURANTE									
	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)		62 550.55			62 550.55
	Dépenses de l'exercice		62 550.55			62 550.55
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		62 550.55			62 550.55
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	77 444.21				77 444.21
	Recettes de l'exercice	77 444.21				77 444.21
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 110.55				9 110.55
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	68 333.66				68 333.66
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	77 444.21	-62 550.55			14 893.66

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS								Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice										
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	Opérations d'équipement										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1

(1)	Libellé (2)	11	12	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 1

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110	111	112	113	114
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FUNCTION 2

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 3

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
040	ENTRE SECTIONS					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 3

(1)	Libellé	Sous-fonction 31			Sous-fonction 32				
		311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 4

(1)	Libellé	40	41	42	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
040	ENTRE SECTIONS				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 4

(1)	Libellé	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42		
		411 ETABLISSEMENT S POUR HANDICAPES ET INADAPTES	412 SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE	413	414	415	421	422
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
040	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	IV
	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIE	Total
	DEPENSES (2)		14 893.66				14 893.66
	Dépenses de l'exercice		14 893.66				14 893.66
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		14 893.66				14 893.66
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
040	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-14 893.66				-14 893.66

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 8

(1)	Libellé	Sous-fonction 81					816
		810	811	812	813	814	
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS						
040	ENTRE SECTIONS						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous-fonction 83				
		820	821	822 VOIRIES COMMUNALES ET ROUTES	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS									
040	ENTRE SECTIONS									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
040	ENTRE SECTIONS								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 763 €			23/05/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
LINEAIRE	c.f. délibération		

N° d'Ordre : 007/2002
Objet : Dotations aux amortissements.

REPUBLIQUE FRANCAISE
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GONESSE**

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Montmorency

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire du 23 mai 2002



L'an deux mil deux, le 23 mai, à 19 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Gonesse légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Françoise HENNEBELLE, Maire adjointe chargée de la Solidarité et de l'Emploi, Vice Présidente du CCAS.**

Présents : Mesdames Françoise HENNEBELLE, Marie-Thérèse LEVEILLE, Martine GOSSELIN, Marie-Rose DUMESNIL, Miolande ANNEROSE, Geneviève HEMAR, Simone QUIGNON et Henriette LE GALL ; Monsieur Marc ANICET.

Absente avec pouvoir : Madame Founémoussou TOURE à Madame Miolande ANNEROSE.

Absents excusés : Mesdames Viviane GRIS et Nathalie DENJEAN, Messieurs Jean-Pierre BLAZY, Karim OUCHIKH et Manuel ALVAREZ.

Secrétaire de séance : Madame Véronique SIMONET – Directrice du CCAS.

Présents à titre consultatif : Monsieur Grégory ANDREVON – Directeur des Finances et Monsieur Joël DAUBARD – Chef du service Administration et Gestion.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612.4 et L 2321.2.270,

Vu l'instruction interministérielle n° 96-078-M14 du 1er aout 1996,

Vu l'instruction comptable M14,

Considérant que les dotations aux amortissements des immobilisations constituent des dépenses obligatoires,

ANNEXE 1

RUBRIQUES	FAMILLES D'ARTICLES	DURÉE D'AMORTISSEMENT (Années)
LOGICIEL INFORMATIQUE COMPTE 205	Logiciel informatique	2
	Logiciel de production	10
INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGE TECHNIQUES COMPTE 2158	Matériel des maisons de personnes âgées et services de soins	10
	Matériel de nettoyage des locaux	7
	Matériel de nettoyage des véhicules	8
	Petit matériel d'équipement cuisine	7
	Gros matériel d'équipement cuisine	15
	Matériel électroménager	5
MATERIEL DE TRANSPORT COMPTE 2182	2 roues	5
	Véhicules légers	7
	Véhicules utilitaires	8
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE COMPTE 2183	Gros matériel administratif	15
	Matériel administratif	7
	Ordinateur-portable	6
	Micro-ordinateur	4
	Moyen d'impression micro	4
	Gros moyen d'impression	10
MOBILIER COMPTE 2184	Mobilier administratif	10
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES COMPTE 2188	Matériel sportif	10
	Instrument de musique	15
	Matériel pédagogique	5
	Matériel audio-visuel	5
	Matériel de communication	5
	Matériel festif	10
	Petit mat. et accessoires d'un 1 ^{er} équipement	5

ETAT RÉCAPITULATIF DES AMORTISSEMENTS

au 31/12/2021

Montants en Euros

	AMORTISSEMENT
TOTAL1 : COMPTE = 2158, AUTRES INST MATÉR ET OUTILLAGE	180,00
TOTAL1 : COMPTE = 2183, MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT	3 811,20
TOTAL1 : COMPTE = 2184, MOBILIER	5 119,35
TOTAL GÉNÉRAL	9 110,55

ETAT DES AMORTISSEMENTS

au 31/12/2021

Montants en Euros

N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE D'ACQUISITION	COMPTE	DURÉE D'AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORT. ANTERIEURS	AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	VNC au 31/12
CCAS00125	138	2020 CHARIOT DE MANUTENTION - CCAS	17/10/2020	2158	1	180,00	0,00	180,00	180,00	0,00
TOTAL : COMPTE = 2158 - AUTRES INST MATER ET OUTILLAGE										
CCAS00122	135	2020 PACKS CROSSCALL TREKKER - CCAS	11/06/2020	2183	1	180,00	0,00	180,00	180,00	0,00
CCAS00124	137	2020 FAUTEUILS - CCAS DIR SOLIDARITE SANTE	19/09/2020	2183	1	2 570,40	0,00	2 570,40	2 570,40	0,00
TOTAL : COMPTE = 2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT										
CCAS00088	45	2011 MOBILIER Foyer INTERGENERATIONNEL	22/07/2011	2184	10	993,50	894,15	99,35	993,50	0,00
CCAS00089	46	2011 MOBILIER Foyer INTERGENERATIONNEL	22/07/2011	2184	10	1 874,70	1 687,23	187,47	1 874,70	0,00
CCAS00083	47	2011 MOBILIER POUR Foyer INTERGENERATIONNEL	24/06/2011	2184	10	1 883,00	1 694,70	188,30	1 883,00	0,00
CCAS00085	49	2011 MOBILIER POUR Foyer INTERGENERATIONNEL	24/06/2011	2184	10	3 144,40	2 829,96	314,44	3 144,40	0,00
CCAS00090	50	2011 MOBILIER ATELIER RELAXATION Foyer INTERGE	05/08/2011	2184	10	1 233,55	1 110,24	123,31	1 233,55	0,00
CCAS00083	51	2011 MOBILIER POUR Foyer INTERGENERATIONNEL	02/09/2011	2184	10	31 650,82	28 485,72	3 165,10	31 650,82	0,00
CCAS00102	70	2012 MOBILIER DE BUREAU - CCAS	28/06/2012	2184	10	1 812,80	1 450,24	181,28	1 812,80	0,00
CCAS00107	76	2014 1 ARMOIRE ET 4 FAUTEUILS CCAS	15/04/2014	2184	10	1 814,70	968,82	161,47	1 130,29	484,41
CCAS00111	80	2015 COFFRE FORT HESTIA MODELE 200	04/12/2015	2184	10	3 840,48	1 920,25	384,05	2 304,30	1 536,18
CCAS00112	83	2016 ARMOIRES/SIEGES/FAUTEUILS - CCAS	15/01/2016	2184	10	2 060,16	824,08	206,02	1 030,10	1 030,06
CCAS00119	131	2017 CLOISONNETTE HT1600 - MAISON INTERGENERAT	13/09/2017	2184	10	1 085,57	325,68	108,56	434,24	651,33
TOTAL : COMPTE = 2184 - MOBILIER										
						51 383,98	42 191,07	5 119,35	47 310,42	3 883,26
						55 184,88	42 191,07	9 110,55	51 301,62	3 883,26
						TOTAL GÉNÉRAL				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 110.55	9 110.55
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	F C T V A		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 110.55	9 110.55
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	180.00	180.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 811.20	3 811.20
28184	MOBILIER	5 119.35	5 119.35
28188	AUTRES		
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 110.55		68 333.66		77 444.21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	77 444.21
Solde (V = IV-II)(6)	+77 444.21

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe alqébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
NEANT					
FONCTIONNEMENT					
6573		Subvention de Fonctionnement	Budget Annexe Service Maintien à Domicile	Etablissement public administratif	308 209.00
TOTAL GENERAL					308 209.00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE -1-							
Attaché principal	A	1		1	1		1
Attaché	A	1		1	1		1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3		3	3		3
Adjoint administratif	C	1		1	1	1	2
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		7	0	7	7	1	8
FILIERE TECHNIQUE -2-							
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint technique	C	1		1	1		1
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE -3-							
Conseiller socio éducatif	A	1		1	1		1
Assistant socio éducatif de 1ère classe	A	1		1			0
Assistant socio éducatif de 2ème classe	A	3		3	3		3
Agent social	C	0		0			0
TOTAL FILIERE SOCIALE		5	0	5	4	0	4
FILIERE MEDICO-SOCIALE -4-							
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE -5-							
TOTAL FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE -6-							
TOTAL FILIERE SPORTIVE		0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE -7-							
TOTAL FILIERE CULTURELLE		0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION - 8-							
Animateur principal de 1ère classe	B	1		1	1		1
Animateur	B	0		0	0		0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint d'animation	C			0			0
TOTAL FILIERE ANIMATION		2	0	2	2	0	2
FILIERE POLICE MUNICIPALE - 9-							
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE		0	0	0	0	0	0
EMPLOIS NON CITES -10-							
Contrat Unique d'Insertion	HC	2		2			0
TOTAL HORS FILIERE		2	0	2	0	0	0
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		18	0	18	15	1	16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80%)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

* Un état complémentaire retrace les effectifs pour les agents non titulaires

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1.1

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif	C	S	350		Article 3-1	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

...
annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
de temps de travail est inférieure à 50 %.

s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV- ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° de SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Etablissement Public Administratif	Service Maintien à domicile	25/02/2013	délibération n°06/13	26950062500026	SPA	non

**NOTE DE SYNTHÈSE
SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2021**

SOMMAIRE

PREAMBULE P.3

I) RETROSPECTIVE DES BUDGETS CCAS ET SMAD 2016 – 2020 P.3

A) Section de fonctionnement P.4

1. Recettes de fonctionnement P.4

a) Budget principal P.4

b) Budget annexe SMAD P.4

2. Dépenses de fonctionnement P.5

a) Budget principal P.5

b) Maintien à domicile et Lien social P.6

c) Effectif et frais de personnel du CCAS P.6

B) Section d'investissement P.8

1. Recettes d'investissement P.8

2. Dépenses d'investissement P.8

II) PERSPECTIVES P.8

A) Section de fonctionnement P.9

1. Recettes de fonctionnement P.9

2. Dépenses de fonctionnement P.9

B) Section d'investissement P.10

1. Recettes d'investissement P.10

2. Dépenses d'investissement P.10

PREAMBULE :

La Loi d'Orientation 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, en son article 11, précise que les Collectivités Territoriales de 3 500 habitants et plus doivent tenir un Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B) dans un délai de deux mois qui précèdent l'examen du budget.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi «Notre», publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des administrateurs.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le DOB s'effectue à partir d'un rapport sur les orientations budgétaires ainsi que sur la structure élaboré par le Président du CCAS dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs ainsi que préciser notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel.

I) RETROSPECTIVE DES BUDGETS CCAS ET SMAD 2016 – 2020

Pour rappel, les budgets primitifs 2020 du CCAS se composaient comme suit :

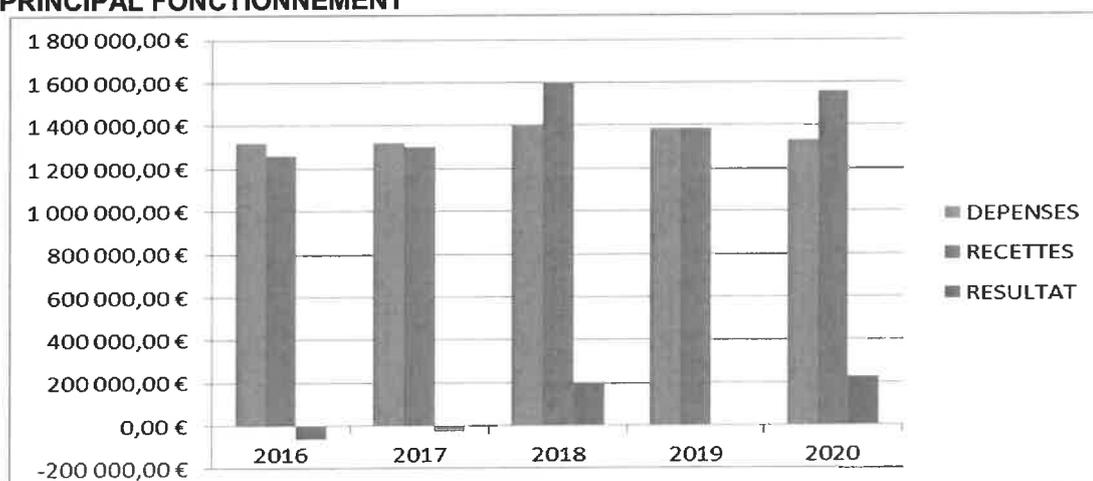
BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 540 831,48 €	1 540 831,48 €
INVESTISSEMENT	87 292,56 €	87 292,56 €
TOTAL DU BUDGET	1 628 124,04 €	1 628 124,04 €

BUDGET ANNEXE SMAD

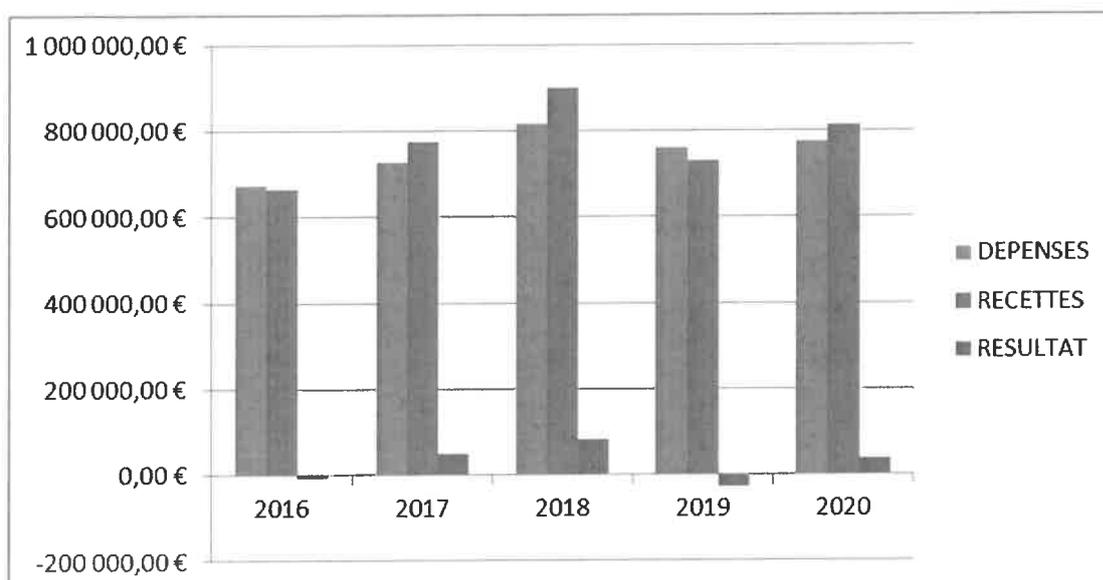
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	906 995,00 €	906 995,00 €

ANALYSE RETROSPECTIVE 2016-2020 DES BUDGETS DU CCAS : BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT



	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2016	1 322 373,29 €	1 258 262,83 €	-64 110,46 €
2017	1 319 886,28 €	1 299 199,45 €	-20 686,83 €
2018	1 400 162,98 €	1 595 300,64 €	195 137,66 €
2019	1 386 308,24 €	1 382 682,06 €	-3 626,18 €
2020	1 331 558,41 €	1 556 899,86 €	225 341,45 €

BUDGET ANNEXE SMAD



	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2016	672 086,87 €	664 291,72 €	-7 795,15 €
2017	725 894,51 €	774 200,95 €	48 306,44 €
2018	815 409,41 €	898 562,07 €	83 152,66 €
2019	758 540,06 €	730 613,66 €	-27 926,40 €
2020	775 711,83 €	811 852,19 €	36 140,36 €

A) Section de fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale se composent de la manière suivante :

a) Budget principal

- ✓ Subvention de la Ville de Gonesse
La subvention 2020 de la ville au CCAS s'est élevée à 1 275 000,00 €
- ✓ Résultat de fonctionnement reporté : 191 511,48 €
- ✓ Remboursement des salaires lors d'absences pour arrêt maladie, accident du travail ou maternité - en 2020 pour les 2 budgets : 50 417,74 €
- ✓ Concessions cimetière : 18 827,16 €
- ✓ Prestations de service animation : 17 943,50 €
- ✓ Subventions et participations : dossiers d'aide sociale 605,01 €

b) Budget annexe SMAD

- ✓ Résultat de fonctionnement reporté : - 24 537,16 €
- ✓ Participation des usagers : 133 720,00 €

- ✓ Prestations de service SMAD : 240 409,89 €
- ✓ Prestation portage de repas : 103 547,71 €
- ✓ Subventions et participations : 322 674,59 €

Les recettes perçues sont inférieures à celles estimées lors du vote du Budget Prévisionnel (95,24 %) les recettes de fin d'année étant légèrement différées et reportées à 2021.

2. Dépenses de fonctionnement

a) Budget principal

L'aide sociale :

Dans le cadre de ses missions facultatives, le CCAS est régulièrement sollicité pour des aides financières (subsistance, hébergement, logement, transport, autres ...).

Les dossiers sont présentés en commission permanente. Les aides « en urgence » sont étudiées par la Directrice ou la chef de service et peuvent être attribuées hors commissions, avec avis de l'élu de secteur.

Concernant la commission permanente :

- ✓ Aides à la subsistance :

2020	24 275,00 €
2019	41 194,23 €
2018	36 204,87 €
2017	18 229,79 €
2016	14 250,00 €

- ✓ Aides pour le logement :

2020	7 136,38 €
2019	3 268,35 €
2018	3 685,15 €
2017	9766,34 €
2016	8 821,21 €

- ✓ Aides à la restauration scolaire :

2020	77 107,90 €
2019	85 051,29 €
2018	81 564,20 €
2017	68 485,70 €
2016	61 891,00 €

Concernant les aides « en urgence » :

2020	34 325,00 €
2019	18 860,00 €
2018	17 060,00 €
2017	16 360,00 €
2016	17 824,00 €

Le lien social :

Les dépenses d'animation s'élèvent à 61 671,47 €, soit 50% des dépenses réalisées en 2019 (125 095,44 €) :

- ✓ Séjour : 12 748,27 €
- ✓ Alimentation (colis de fin d'année et produits alimentaire pour la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit) : 38 281,99 €
- ✓ Université Interâges et Semaine Bleue : 2 900,00 €
- ✓ Fête de l'Amitié et autres animations : 24 627,45 €
- ✓ Transports collectifs : 6 675,00 €

b) Maintien à domicile et Lien social

✓ Maintien à domicile

Pour cette année 2020 il y a eu 141 bénéficiaires pour 14 873,48 heures de prestation (dont 82 bénéficiaires dans le cadre de l'APA).

Les dépenses de fonctionnement portent essentiellement sur le remboursement des déplacements (10 606,93 €) et la fourniture de vêtement de travail et protections individuelles (2 207,13 €).

✓ Portage de repas

90 personnes ont bénéficié du portage pour un montant de 171 499,27 € dans le cadre du marché public avec la société SAVEURS ET VIE, soit une augmentation de 18,64 % par rapport à 2019 (144 551,53 €).

c) Effectif et frais de personnel du CCAS

✓ Centre Communal d'Action Sociale :

ANNEE COMPLETE	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2020	18	675 662,32 €
2019	16	681 879,50 €
2018	19	719 279,63 €
2017	18	730 111,81 €
2016	19	710 724,04 €

Catégorie	2016		2017		2018		2019		2020	
	Nbre	ETP								
Titulaires	16	15,30	15	14,30	16	15,30	15	14,30	16	15,60
Non titulaires – CDI	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1,80
Contrats aidés	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	19	18,30	18	17,30	19	18,30	18	17,30	18	16,60

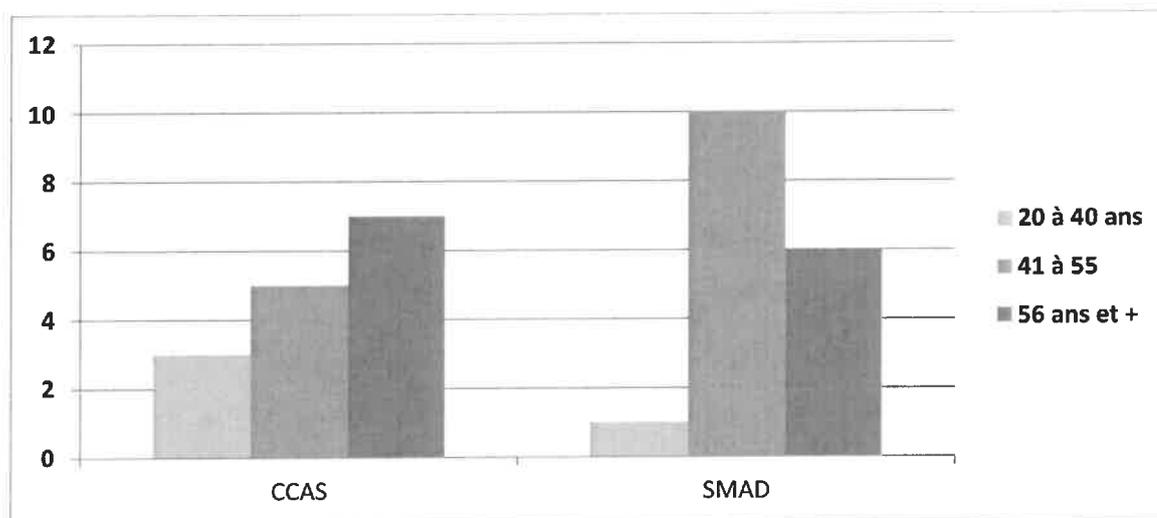
✓ **Service Maintien à domicile :**

ANNEE COMPLETE	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2020	17	579 816,40 €
2019	23	594 156,63 €
2018	20	559 009,80 €
2017	23	572 623,11 €
2016	20	529 064,19 €

Catégorie	2016		2017		2018		2019		2020	
	Nbre	ETP	Nbre	Nbre	Nbre	ETP	Nbre	Nbre	Nbre	ETP
Titulaires	15	14,25	17	17	15	14,25	16	16	14	13,30
Non titulaires – CDI	5	5	6	6	5	5	5	5	3	4
Contrats aidés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non titulaires horaires (saisonniers)	(1)	////////	(3)	////////	(1)	////////	(3)	////////	(1)	////////
Total	20	19,25	23	23	20	19,25	22	22	18	17,30

Les deux budgets ont été impactés par des absences longues.

Effectifs de l'établissement : Pyramide des âges (*)



(*) Réduction des effectifs, vieillissement des agents :

C'est le portrait d'une administration territoriale en mutation qui se dessine à la lecture du *Rapport 2018 sur l'état de la fonction publique* publié fin novembre par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique. Cette compilation de bilans, statistiques et estimations (qui concernent les trois versants de la fonction publique) montre, en effet, que la Fonction Publique Territoriale est clairement impactée par les politiques budgétaires initiées ces dernières années.

B) Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont principalement constituées :

- ✓ Des opérations d'amortissements du budget principal.
- ✓ Le Fonds de Compensation de la TVA (F.C.T.V.A).
Cette recette (FCTVA) correspond à la compensation, à un taux forfaitaire de 16,404 % de la TVA dont le CCAS s'est acquitté pour ses dépenses d'investissement payées sur l'année n-2.

	FCTVA
2020	112,35 €
2019	277,26 €
2018	3 955,91 €
2017	1 203,58 €
2016	396,68 €

2. Dépenses d'investissement

- ✓ Acquisition de stores banne pour la terrasse de la Maison Intergénérationnelle Daniel
Dabit : 15 080,04 €
- ✓ Acquisition de 14 téléphones mobiles équipés PROGISAP pour le service Maintien à domicile : 2 570,40 €
- ✓ Acquisition de 6 fauteuils de bureau : 1 240,80 €

III PERSPECTIVES

Le service Développement Social Local :

- ✓ Parvenir à combler les effectifs du service social (à ce jour, un poste d'assistant socio-éducatif toujours vacant auquel vient se cumuler un congé de maternité) afin de maintenir de manière qualitative et quantitative l'accomplissement des missions de service et l'accueil du public ; objectif d'autant plus crucial dans un contexte de crise sanitaire.
- ✓ Intensifier les interventions autour de la prévention des expulsions et continuer à entretenir le travail en réseau.
- ✓ Coordonner les partenariats institutionnels et associatifs dans le cadre de la lutte contre la précarité, dont l'aggravation devrait réellement se mesurer durant l'année 2021.

Le service Maintien à domicile et Lien social :

- ✓ Pourvoir aux 3 postes Vacants sur la Maison Intergénérationnelle afin de développer les propositions, les animations sur la structure.
- ✓ Répondre aux préconisations faites suite à l'audit du Conseil Départemental sur le Maintien à Domicile par l'accompagnement du service dans la mise en place des

actions limitant les risques professionnels, l'élaboration du projet de service et l'augmentation de l'amplitude horaire de 18h à 20h.

- ✓ Remettre en place le passeport nutrition santé avec la société Saveurs et Vie : passage de la diététicienne au domicile des bénéficiaires, prévention de la dénutrition, formation des auxiliaires de vie.

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour 2021, la stabilisation des dépenses est prévue malgré l'augmentation du Régime Indemnitaire.

1. Recettes de fonctionnement

a) Budget principal

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées d'une subvention de la ville ; pour l'exercice 2021, celle-ci est inférieure à celle de 2020 (1 275 000,00 €) et s'élève à la somme de 1 250 000,00 €.

Les autres recettes prévues sont :

- ✓ Remboursement des salaires lors d'absences pour arrêt maladie, accident du travail ou maternité : 32 000,00 €
- ✓ Prestations de service animation : 23 700,00 €
- ✓ Subventions et participations : dossiers d'aide sociale : 600,00 €

b) Budget annexe SMAD

- ✓ Prestations de service SMAD : 378 400,00 €
- ✓ Prestation portage de repas : 124 700,00 €

Soit un total de 503 100,00 €.

2. Dépenses de fonctionnement

a) Prévision des Frais de personnel

L'augmentation de la masse salariale pour l'exercice 2021 sera impactée par plusieurs phénomènes :

- ✓ L'incidence liée au Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui provient du déroulement de carrière des agents,
- ✓ La poursuite de la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) sur l'année complète.

b) Budget principal

- ✓ Administration générale : 398 726,69 € (-9,42 % par rapport à 2020)
- ✓ Animations : 139 300,00 €
- ✓ Aide aux familles (restauration scolaire) : 104 000,00 €
- ✓ Aides sociales : 129 000,00 € dont 20 000,00 € de subvention de fonctionnement aux associations.

c) Budget annexe SMAD

- ✓ Prestations de service SMAD : 36 040,00 €
- ✓ Prestation portage de repas : 1872 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Recettes d'investissement

- ✓ L'amortissement des immobilisations devrait s'élever à 9 110,55 €. Cette dotation est une opération d'ordre (dépense de fonctionnement et recette d'investissement)

2. Dépenses d'Investissement

- ✓ Travaux d'aménagement de la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit.

**RESULTATS PROVISOIRES EXECUTION
BUDGET CCAS PRINCIPAL
EXERCICE 2020**

Section de Fonctionnement

	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Cumul section	Total général
DEPENSES	1 339 378.40		1 339 378.40	1 339 378.40
RECETTES	1 373 198.81	191 511.48	1 564 710.29	1 564 710.29

RESULTAT	33 820.41	191 511.48	225 331.89	225 331.89
-----------------	-----------	------------	------------	------------

Résultat général	225 331.89			
-------------------------	-------------------	--	--	--

Section d'investissement

	Total des réalisations	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser N	Total général
DEPENSES	19 071.24		19 071.24		19 071.24
RECETTES	8 268.64	79 136.26	87 404.90		87 404.90

RESULTAT	-10 802.60	79 136.26	68 333.66	0.00	68 333.66
-----------------	------------	-----------	-----------	------	-----------

Résultat général	68 333.66				
-------------------------	------------------	--	--	--	--

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE	293 665.55				
---	-------------------	--	--	--	--

07900 - CCAS GONESSE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	87 292,56	1 540 831,48	1 628 124,04
Titres de recettes émis (b)	16 424,92	1 375 873,31	1 392 298,23
Réductions de titres (c)	8 156,28	2 674,50	10 830,78
Recettes nettes (d = b - c)	8 268,64	1 373 198,81	1 381 467,45
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	87 292,56	1 540 831,48	1 628 124,04
Mandats émis (f)	19 071,24	1 420 895,80	1 439 967,04
Annulations de mandats (g)		81 517,40	81 517,40
Dépenses nettes (h = f - g)	19 071,24	1 339 378,40	1 358 449,64
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		33 820,41	23 017,81
(h - d) Déficit	10 802,60		

07900 - CCAS GONESSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	79 136,26		-10 802,60		68 333,66
Fonctionnement	191 511,48		33 820,41		225 331,89
TOTAL I	270 647,74		23 017,81		293 665,55
II - Budgets des services à caractère administratif					
07901-SAAD-DOMICILE-CCAS GONES					
Investissement					
Fonctionnement	-24 537,16		74 482,28		49 945,12
Sous-Total	-24 537,16		74 482,28		49 945,12
TOTAL II	-24 537,16		74 482,28		49 945,12
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	246 110,58		97 500,09		343 610,67